

ceux que j'ai visités étaient bien malpropres. En premier lieu, le fond de cale était couvert d'ordures, et il y a eu des cas où les vaisseaux aux ordures n'avaient pas été vidés pour plusieurs jours.

26. Comment enterrait-on les morts à la Grosse-Isle, et différait-on de les enterrer?—On ne différait point de les enterrer, mais, lors de ma première visite, les fosses n'étaient pas assez profondes; on entassait les cercueils les uns sur les autres, et la dernière rangée ne se trouvait recouverte que par un pied de terre en épaisseur, et généralement que par un pied et demi de terre.

27. A quelle distance se trouve situé le cimetière de l'hôpital?—A environ trois arpents de l'hôpital; et si l'infection n'en provient point ce sera quelque chose de surprenant. (A continuer.)

ALLOCUTION DE LA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX, PRONONCÉE DANS LE CONSISTOIRE SECRET DU 14 OCTOBRE 1847.

VÉNÉRABLES FRÈRES, Chacun de vous, Vénérables Frères, sait parfaitement par quels nombreux et grands souvenirs de notre divine religion, et par combien de monuments, resplendissent de toutes parts d'une manière admirable la ville de Jérusalem et toute contrée de la Palestine où s'offrent à la vue et au toucher tous les mystères du salut de les hommes (1) C'est là que le Fils unique de Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ, par cette charité extrême dont il nous aime, voilant sous une forme d'esclave la majesté de sa divinité et prenant la ressemblance des hommes, daigna naître d'une Vierge immaculée de la maison de David, passer sa vie et opérer de grands miracles, donnant la miséricorde aux pécheurs, aux malades la santé, aux égarés la vérité, la lumière aux aveugles, la vie aux morts. C'est là que pour délivrer tout le genre humain du joug du péché et de la captivité du démon, il endura, méprisant la honte, la passion la plus cruelle et l'horrible supplice de la croix, et que trois jours après, chargé des dépouilles de la mer vaincue (2), il ressuscita par sa divine puissance; là, que durant l'espace de quarante jours, apparaissant fréquemment à ses disciples, leur parlant du royaume de Dieu, après les avoir fortifiés dans la foi et dans la charité, après leur avoir commandé d'aller dans le monde entier prêcher l'Évangile à toute créature et faire observer tout ce qu'ils avaient appris de lui, après leur avoir révélé de grands mystères et confirmé de grands sacrements, il s'éleva triomphant, en présence de la sainte multitude, traînant captive la captivité même, pour aller au-delà de tous les cieux s'asseoir à la droite de Dieu le Père. C'est là encore qu'après avoir envoyé le saint Paraclet pour éclairer et fortifier ses apôtres, pour renouveler la face de la terre et dissiper les anciens ténèbres, il voulut que l'œuvre de la prédication évangélique commençât dans la ville même de Jérusalem avant qu'ils se dispersassent par toute la terre. C'est donc injustement et à grands titres que les peuples chrétiens ont toujours en pour les saints lieux de cette contrée d'affectueux sentiments de piété, de religion et de vénération. Lorsqu'à la suite des malheureuses révolutions des temps et des choses, ces régions furent enlevées à la domination des empereurs chrétiens, les Pontifes romains nos prédécesseurs et les princes catholiques, animés d'un ardent désir de venir en aide à la détresse des chrétiens et de les délivrer de l'injuste et cruelle servitude qui pesait sur eux, firent tous leurs efforts à différentes époques pour soustraire ces mêmes lieux au pouvoir des infidèles. Ainsi l'Église de Jérusalem, à laquelle notre prédécesseur le Pape Innocent III accorda dans le quatrième concile de Latran la confirmation de la dignité patriarcale, fut toujours singulièrement honorée et mérita d'être d'une manière toute particulière l'objet de la sollicitude et de l'affection des Pontifes de Rome. Lorsque les saints lieux retombèrent sous la puissance des infidèles et même lorsqu'il ne restait presque plus aucun espoir de les recouvrer, les Souverains Pontifes n'en continuèrent pas moins à instituer des patriarches latins de Jérusalem, bien qu'ils fussent en même temps les dispensés de l'obligation de la résidence aussi longtemps que ces lieux seraient occupés par les infidèles, et chercher à pourvoir de quelque autre manière au bien spirituel de leurs ouailles.

Nous-même, plein d'une confiance vive sollicitude pour cette partie du troupeau du Seigneur, et d'un profond sentiment de pieuse affection pour ces contrées, nous n'avons rien eu de plus pressé, dès les premiers jours de notre pontificat, que de chercher à rétablir sur son siège le patriarche de Jérusalem du rite latin. Or maintenant qu'avec l'aide de Dieu, et selon notre vœu le plus cher, nous voyons que tous les obstacles sont levés, et que rien ne s'oppose plus à ce que le patriarche puisse lui-même prendre le gouvernement de son Église, nous avons résolu, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le bien de ces fidèles, de réaliser, sans plus tarder, ce vœu de notre cœur. A cet effet, nous avons cru devoir prendre les sages avis de notre congrégation de la Propagande pour l'accomplissement d'une affaire de si haute importance; et nous lui en avons fait l'exposé détaillé dans nos lettres apostoliques du 10 des calendes du mois d'août de cette année, scellées de l'anneau du Pêcheur. Puis, notre vénérable frère Daulus-Auguste Foscolo, qui avait le titre de patriarche latin de Jérusalem, nous ayant donné sa démission que nous avons acceptée et approuvée, nous avons dégagé ce vénérable frère du lien qui l'attachait à cette Église de Jérusalem; et nous avons jugé à propos de procéder à l'élection d'un nouveau patriarche. En conséquence, de l'avis de la susdite congrégation, nous avons résolu de nommer patriarche latin de Jérusalem notre fils bien-aimé le prêtre Joseph Valerga, distingué par sa rare vertu, sa piété, sa doctrine, sa prudence, son habileté dans les affaires, dévoué de toute son âme à cette chaire de saint Pierre; qui a rempli avec succès les fonctions de missionnaire en Syrie, en Mésopotamie et en Perse, et qui a su s'acquitter avec autant de zèle que d'intelligence des graves affaires qui lui ont été confiées touchant les intérêts de l'Église catholique. Nous avons donc l'espoir que, doué de ces qualités éminentes, il les portera avec le secours du ciel sur le siège patriarcal; qu'il s'efforcera avec un ardeur nouvelle de les faire briller et de les employer particulièrement pour l'accroissement de la foi catholique et pour le bien du peuple qui lui sera confié. Voilà, nos vénérables frères, ce que nous avons cru devoir vous communiquer, bien convaincu que vous adresserez avec nous au Dieu très-haut et très-grand de ferventes et continuelles prières avec des actions de grâces, afin qu'exaucant dans sa miséricorde nos vœux communs, il daigne faire, par sa grâce divine, que dans ces régions où chaque chrétien qui y habite, apprend à connaître la vertu de l'Évangile non-seulement par l'enseignement des livres, mais encore par les témoignages des lieux mêmes (3) la foi catholique prenne cha-

que jour de nouveaux accroissements, qu'elle y pousse des racines vigoureuses, et y fleurisse heureusement.

Et ici, vénérables frères, nous déclarons clairement et hautement que dans cette affaire comme dans toutes les autres, tous nos soins, toutes nos pensées et tous nos efforts, complètement étrangers à toutes vues d'une politique humaine, ne tendent qu'à une seule chose, à savoir que la très-sainte religion de Jésus-Christ et sa doctrine brillent de plus en plus par toute la terre aux yeux de tous les peuples. Car si nous désirons que les princes à qui le Seigneur a donné la puissance, fermant leurs oreilles aux conseils trompeurs et pervers, gardant la loi de la justice, marchant selon la volonté de Dieu, défendant les droits et la liberté de sa sainte Église, ne cessent jamais, par devoir de religion comme par humanité, de travailler au bonheur et à la prospérité de leurs peuples, nous nous affligeons vivement de ce qu'en divers endroits il se rencontre des hommes parmi le peuple qui, abusant témérairement de notre nom, et faisant la plus grande injure à notre personne et à notre dignité suprême, osent dénier aux princes la soumission qui leur est due, soulever contre eux les multitudes, et exciter des mouvements criminels. Ce qui est tellement contraire à toutes nos pensées, que dans notre lettre encyclique du 9 novembre de l'année dernière, adressée à tous nos vénérables frères les évêques, nous n'avons pas manqué d'insinuer l'obéissance due aux princes et aux pouvoirs, et de laquelle, suivant le précepte de la loi chrétienne, personne ne peut jamais s'écarter sans crime, si ce n'est dans le cas où il serait peut-être ordonné quelque chose de contraire aux lois de Dieu et de l'Église.

Que vous en semble?... Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous élevons notre fils bien-aimé le prêtre Joseph Valerga, à la dignité de patriarche latin de Jérusalem, et nous l'établissons patriarche et pasteur de cette Église, ainsi qu'il sera exprimé dans le décret et dans l'acte du consistoire. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 3 DECEMBRE 1847.

CONSISTOIRE SECRET.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX a tenu, le 4 de ce mois, au palais du Quirinal, un consistoire secret. Après une allocution au sacré collège, Sa Sainteté a fermé la bouche à LL. EE. les cardinaux Giraud et Du Pont, créés et préconisés dans le consistoire du 11 juin dernier.

Son Em. le cardinal Vanicelli a quitté le titre de Saint-Caliste, et a pris celui de Sainte-Praxède; et Son Em. le cardinal Piccolomini s'est démis du titre de Sainte-Balbine pour prendre celui de Saint-Marc.

Ensuite Sa Sainteté a proposé les Églises suivantes: L'Église patriarcale de Jérusalem, du rite latin, pour le R. D. Joseph Valerga, vicaire-général de l'évêque administrateur d'Hispanie.

L'Église métropolitaine de Tolède, pour Mgr. Joseph Bonel Orbe, transféré du siège épiscopal de Cordoue.

L'Église métropolitaine de Burgos, pour Mgr. Raimond Montero, transféré du siège épiscopal de Corin.

L'Église métropolitaine de Saint-Jacques-du-Chili, pour le R. D. Raphaël Valentin Valdivieso, vicaire de cette archidiocèse.

L'Église archiépiscopale de Sidon, in partibus infidelium, pour Mgr. Innocent Ferrier, censeur de l'académie théologique à l'archigymnase romain, camérier secret de Sa Sainteté, et chargé d'affaires à la Haye.

L'Église épiscopale de San-Severino, pour Mgr. François Mazzuoli, transféré du siège épiscopal d'Antipato, in partibus infidelium.

L'Église épiscopale de Munster, pour Mgr. Jean Müller, transféré du siège de Taumaco, in partibus infidelium.

L'Église épiscopale de Reparatranso, pour le R. D. Camille des marquis Bisletti, archidiacre de cette cathédrale.

L'Église épiscopale de Cordoue, pour le R. D. Emmanuel Joachim Taranco, chanoine de Valladolid, pro-gouverneur ecclésiastique pendant la vacance de ce siège.

L'Église épiscopale de Siguenza, pour le R. D. Joachim Fernandez Cortina, chanoine de la métropole de Tolède, gouverneur ecclésiastique de cet archidiocèse.

L'Église épiscopale de Listri, in partibus infidelium, pour Mgr. Pio Bighi, chanoine de Sainte-Marie in Via lata, prêtre domestique et vicaire-général de Sa Sainteté à l'abbaye de Subiaco.

Ensuite, Sa Sainteté a ouvert, selon la coutume, la bouche à LL. EE. les cardinaux Giraud et Du Pont.

Instance du pallium a été faite à Sa Sainteté pour l'Église patriarcale de Jérusalem et pour les Églises métropolitaines de Tolède et de Burgos.

Enfin, Sa Sainteté a assigné à Son Em. le cardinal Giraud le titre presbytéral de Sainte-Marie-de-la-Paix, et à Son Em. le cardinal Du Pont, le titre presbytéral de Sainte-Marie-du-Peuple.

Par billet de la secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté a daigné nommer les deux cardinaux aux congrégations suivantes:

Son Em. le cardinal Giraud aux Sg. congrégations de la Propagande, l'Immunité ecclésiastique des Indulgences et Saintes Reliques, de l'Indu.

Son Em. le cardinal Du Pont à celles des Evêques et Réguliers, de l'Immunité ecclésiastique, de la Fabrique de Saint-Pierre.

LA DISSOLUTION.

La dissolution du parlement ne peut pas encore être annoncée dans notre feuille de ce jour; cependant toute la presse continue à prédire cette dissolution pour un temps très-prochain; l'Aurore même dit hier soir: "Il paraît d'après tout ce qui nous revient, que le parlement sera dissous prochainement." Ainsi l'on peut continuer à faire les préparatifs nécessaires sans crainte de se tromper.—La Minerve d'hier soir nous dit que M. Daly ne sera pas réélu à Mégantie quoique le Courrier dit le contraire. On parle de plus du Dr. Beaubien pour Chambly, c'est au moins une rumeur.

Le dix courant, à neuf heures du Matin, la malle pour l'Europe sera close à Montréal. Les Journaux doivent être mis à la poste avant 8 heures.

LE MANIFESTE DE L'ADMINISTRATEUR ET DU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE KINGSTON

ADRESSÉ AUX CATHOLIQUES DU HAUT-CANADA.

Lorsque nous avons publié notre feuille de mardi, nous n'avions pas encore reçus les journaux qui contiennent le Manifeste de Mgr. Phelan et de tout son clergé. Depuis nous nous en ce document devant nous, et allions d'abord en donner le résumé.

On reproche en premier lieu aux catholiques du Haut-Canada leur apathie pour l'éducation religieuse de leurs enfants; puis on en vient à faire observer qu'en fait d'élections on n'a jamais considéré la question religieuse; qu'ainsi parmi les membres du Haut-Canada dans la chambre d'Assemblée il ne se trouve que deux catholiques. On fait ensuite une revue des différents emplois sous le contrôle de la couronne dans le Haut-Canada, et l'on montre le peu de catholiques qui les occupent. Ceci posé, vient la question de l'Université de Toronto. Montrant le mauvais côté d'une semblable institution, les auteurs du Manifeste énumèrent tous les dangers que vont courir les étudiants catholiques relativement à leur religion; ils s'élèvent fortement contre les livres que l'on veut faire servir à l'éducation des jeunes gens, et concluent que ce système ne peut convenir aux catholiques, qu'ils doivent le repousser, et demander que les catholiques aient leur part dans les biens affectés pour cet objet, afin de l'employer comme bon leur semblera à l'éducation de leur jeunesse catholique.

Après tout ceci, viennent cinq résolutions; dont la seconde porte que la présence des étudiants catholiques à l'Université de Toronto est dangereuse pour leur foi. La troisième dit que le clergé catholique du Haut-Canada s'opposera à tout arrangement qui n'aurait pas pour but d'accorder aux enfants catholiques l'éducation hors de l'Université. La quatrième résolution porte que le meilleur moyen de procurer l'éducation aux catholiques du Haut-Canada est de doter le collège de Regiopolis (Kingston) à même les biens des Jésuites ou ceux de l'Université de Toronto; enfin la cinquième résolution mérite d'être transcrite; le clergé, dit-elle, fera tous ses efforts et se servira de tous les moyens constitutionnels

"To use our influence with our flocks, to prevent any Member being returned to the Provincial Parliament, who will not previously pledge himself in explicit terms, and in a public manner, to use Parliamentary exertion, in efficiently providing for the suitable education, as aforesaid, of the Catholics of Upper Canada."

Ce qui veut dire en français que Mgr. Phelan et tout le clergé du diocèse de Kingston emploieront leur influence auprès du troupeau confié à leurs soins pour empêcher l'élection pour le Parlement de tout candidat qui ne promettra pas auparavant, en termes exprès et d'une manière publique, de faire en sorte en Parlement, qu'il soit pourvu de la manière convenable, qui a été exposée plus haut, à l'éducation des catholiques du Haut-Canada. Tel est le résumé aussi fidèle que possible de ce Manifeste; c'est un résumé dans lequel nous croyons n'avoir rien omis d'essentiel.

Nous n'entrons pas dans le mérite des objets énumérés dans ce document. Nous voulons seulement faire observer le temps dans lequel ce Manifeste est adressé aux catholiques du Haut-Canada, nous voulons seulement en faire apprécier la convenance ou non-convenance, enfin nous voulons en faire voir toutes les conséquences.

Ce document, adressé à tous les Hauts-Canadiens catholiques, à quel temps paraît-il? Il paraît au moment où l'on agit la grande question d'une dissolution du parlement et au moment où l'on s'attend à de nouvelles élections. Il apparaît au moment où deux grands partis, les deux seuls dans le pays, les réformistes et les rétrogrades vont engager une lutte terrible, lutte non par la force brute il est vrai, mais une lutte par la force morale, une lutte qui n'en sera pas par cela moins acharnée. Ce document apparaît au moment où l'on sait fort bien que le programme politique des deux partis est depuis longtemps arrêté; au moment par conséquent où l'on connaît les vues des deux antagonistes. Ainsi à ce même moment on pouvait savoir à quel parti ce document devait prêter de l'appui et à quel autre il devait ou au moins il pourrait grandement nuire. Voilà pour le temps.

On se dit à présent "ce temps était-il bien choisi? était-ce le moment opportun?" Nous répondons que nous en doutons fort. Car nous nous demandons: quelle nécessité y avait-il de parler de ces questions à ce moment-ci plutôt qu'à un autre? Pourquoi n'avoir pas agité ces sujets il y a deux, trois et quatre mois? Pourquoi choisir précisément l'approche d'une élection générale? Est-ce que par hasard cette question est sur le tapis? Pas du tout. Actuellement la question de l'Université n'est nullement agitée; elle ne l'est pas plus qu'elle l'était il y a quatre mois. Eh bien! pourquoi n'avoir pas choisi un autre temps pour la traiter comme on vient de le faire? Pourquoi encore une fois avoir attendu à la veille de nouvelles élections pour la faire pour ainsi dire revivre d'une autre vie? Voilà les questions que l'on se pose et auxquelles on craint presque de répondre. Pour notre part, nous ne doutons nullement des motifs de Mgr. Phelan et de son clergé. Nous sommes fermement convaincus, nous croyons du fond de notre cœur que ces motifs étaient excellents. Nous ne doutons nullement que les respectables auteurs de ce Manifeste n'eussent seulement et uniquement en vue l'intérêt de la religion catholique dans la partie supérieure de la province. Mais il nous faut le reconnaître, il nous faut le dire franchement; un autre temps eût mieux valu pour l'apparition d'un pareil document, une autre manière de traiter la chose eût été préférable. Nous pensons et nous croyons en effet que ce moment est le moins opportun possible, car c'est un moment où l'on pardonne guère une influence étrangère en matière d'élection; c'est un moment où, comme nous le ferons voir plus bas, pareil Manifeste est propre à influencer beaucoup les élections. Nous ajoutons qu'il eût été préférable d'envisager les choses sous un point de vue différent. En effet, il était très facile de traiter dans ce Manifeste tous les sujets qui y sont traités, il était très facile de parler du mode universitaire que désire le clergé catholique; mais pour cela nous doutons fort qu'il fût nécessaire ou même utile de lire aux électeurs catholiques: "Votez pour ceux qui veulent ce mode universitaire, et repoussez tous les autres!" Ce n'était pas nécessaire, puisque la question ne se trouve pas par là plus claire ou plus soutenue; d'autre part, ce n'était pas utile, car c'est faire de ce Manifeste un vrai brandon de discorde. Nous savons fort bien que l'intention des respectables auteurs du Manifeste n'était que de servir la cause catholique; mais en même temps nous ne pouvons nous empêcher de regretter, d'abord l'apparition de ce document à la veille d'une lutte électorale par tout le pays, et ensuite l'appel aux électeurs. Nous le regrettons d'autant plus que ce

document, donné tel qu'il est et à l'heure qu'il est doit avoir des conséquences qu'il eût été avantageux de prévenir.

Plusieurs des journaux torons en effet se servent de ce document pour prôner au parti réformiste une minorité dans le prochain parlement; ils disent que c'est là "a bomb which, we imagine, must fall with serious effect in a particularly pugnaone part of the opposition ranks." Ils ajoutent que ce que les auteurs désirent c'est le "College Bill" de la dernière session, et que "this added to the particular time of the manifesto, leaves no doubt of the intention!" Ainsi la première conséquence, c'est que ce Manifeste est considéré comme devant produire de la division parmi les membres de l'opposition, et qu'ensuite on le regarde comme fait pour favoriser un parti, celui du ministère actuel, de ce ministère dont les réformistes, qui représentent la grande majorité de la population, veulent voir enfin finir le règne. De plus, d'après l'interprétation que l'on en fait et qui semble en général assez correcte, on dit au peuple: "Élisez des conservateurs; n'élisez pas des réformistes." Ceci est strictement vrai, car il est notoire que les réformistes ne veulent pas du bill de la dernière session. Ainsi encore, on fait de ce Manifeste une espèce de pivot qui doit servir de base aux prochaines élections; on fait de ce Manifeste un document que l'on regarde comme destiné à influencer beaucoup les notes des électeurs, les choix qu'ils vont être appelés à faire. Voilà comment l'on regarde ce Manifeste. Cependant nous ne pouvons pour empêcher de croire que l'intention de Mgr. Phelan et de son clergé était de servir la seule cause de la religion catholique dans le Haut-Canada. Nous disons encore nous ne pouvons nous empêcher de le croire; nous ajoutons cependant qu'il nous est tout à fait pénible et que nous regrettons sincèrement de voir que ce document ait été rendu public à pareille heure, et qu'il n'ait pas uniquement consisté à traiter la question universitaire, sans s'étendre aux matières d'élections, et aux choix que doivent faire les électeurs. Nous le regrettons, bien vivement en vue des inconvénients, des graves inconvénients du moment, et en vue surtout des conséquences que peut avoir plus tard cet événement.

Nous ne pouvons aujourd'hui donner une réponse à l'article de la Minerve d'hier soir relativement à l'Union Fédérale et l'Annexion (Annexion). Nous le ferons prochainement.

Nos lecteurs voudront bien donner leur attention à l'annonce de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. Ils verront l'état prospère de cette institution, qui prouve en même temps que les idées de nos populations à ce sujet se rectifient.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Des nouvelles reçues d'une manière indirecte par voie des Bermudes et de Matanzas, annoncent comme un fait positif que, profitant des tendances modérées manifestées par le sénor Pena y Pena, M. Trist aurait ouvert encore une fois les négociations avec le gouvernement intérimaire de Querétaro.

Cette nouvelle, que nous avions d'abord révoquée en doute, paraît aujourd'hui incontestable. A Washington, l'on s'accorde à regarder comme certain que M. Trist a reçu l'ordre de renouveler ses ouvertures, et des lettres de Vera Cruz mentionnent également ce fait. Quant à l'issue probable de cette tentative on est loin de s'attendre aussi bien. L'opinion la plus répandue est néanmoins que le gouvernement mexicain penche vers la paix, mais que les résistances des partis neutralisent ces bonnes dispositions, et menacent de faire avorter ce nouvel effort des États-Unis. Une correspondance de Washington va même plus loin: elle annonce que des dépêches de M. Trist ont été reçues, et qu'elles n'ont point transpiré, parce qu'elles annonçaient une nouvelle déception.

Quoiqu'il en soit, on écrit que les élections présidentielles ont commencé à Querétaro. L'état de ce nom aurait été Herrera; celui de San Luis au contraire est resté fidèle à Santa Anna. Ces résultats n'ont rien d'authentique, mais ils ne nous surprendraient pas. C'est bien moins du reste une question de pouvoir et de personnes, que la question de paix ou de guerre, que s'agit en ce moment dans l'urne électorale du Mexique.

Indépendamment de ces nouvelles indirectes, un arrivage de Brazos Santiago nous apprend la mort du chef de bande Canales à Cerralvo, et la destruction totale de la ville d'Atlixco par un tremblement de terre.

Enfin des marchands arrivés de Santa Fé annoncent qu'une insurrection a éclaté à Chihuahua, et que tous les Américains ont été obligés de s'enfuir pour échapper à un massacre. Ceci est d'un triste augure pour la paix.

Depuis, nos échanges des États-Unis nous apprennent que la ville d'Atlixco a été détruite par un tremblement de terre. Canales, un des plus redoutables chefs des Guérillas venait de mourir à Cerralvo. A Chihuahua, les Mexicains s'étaient soulevés et les Américains avaient été obligés de fuir; préparait un corps de troupes pour apaiser ces mécontents. Quant à Santa Anna, il paraît qu'il va attendre qu'on lui fasse son procès s'il se conformeraux ordres du bonrges.

LA FRANCE ET LE MEXIQUE.

Sous ce titre, quelques-uns de nos confrères ont publié la lettre suivante, émanée d'un correspondant du Delta de la Nouvelle-Orléans, et datée de Mexico, le 13 octobre:

"La visite de Parédis a porté ses fruits. Nous avons été conduits jusqu'à présent à croire que l'idée qu'une des puissances européennes songent à transplanter dans ce pays un rejeton de sa dynastie, était une de ces conjectures politiques qui naissent souvent dans des imaginations trop fécondes. Nous ne pouvions croire que Louis-Philippe, au déclin de ces jours, nourrirait un seul moment le projet d'envoyer ici le duc de Montpensier (je ne vois pas que ce puisse être un autre) dans le but d'étendre sa puissance souveraine sur ce pays plongé dans les ténèbres, en prévision que se dénouerait inévitablement par l'assassinat de son fils et l'usurpation de son autorité par quelque candidat militaire; le tout au risque d'engager la France dans une guerre contre les États-Unis; cependant, à notre grande surprise, cela est. La France a consenti à accepter une proposition, d'après laquelle, si le Mexique produit

(1) Saint Léon, Epître à Juvénal, évêque de Jérusalem. (2) Saint Anselme, Serm. 52. (3) Saint Léon. Ibid.